

RECENSEMENT ...

## En Limousin, les seniors occupent un emploi sur quatre

**Entre 50 et 64 ans, en Limousin, un senior sur deux travaille en 2007. Mais à partir de 58 ans, ceux qui occupent un emploi deviennent minoritaires. À 60 ans, quatre seniors sur cinq sont retraités ou préretraités.**

**Les seniors occupent un emploi sur quatre en Limousin et jusqu'à un emploi sur trois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.**

**Comme en France, le renouvellement des postes occupés par les seniors constitue un enjeu, qui ne se pose pas avec la même intensité dans les différents secteurs d'activité et professions.**

En 2007, le Limousin compte 150 000 seniors, soit un habitant sur cinq. Ces personnes, âgées de 50 à 64 ans, représentent un tiers de la population totale en âge de travailler, par convention les 15 - 64 ans. C'est cinq points de plus qu'au niveau national où leur poids s'établit à 28 %.

Sur les 150 000 seniors qui résident en Limousin, 76 600 ont un emploi. Ils occupent ainsi un quart de l'emploi

régional. Leur place dans l'économie est donc particulièrement importante dans la région.

### *Un senior sur deux est en emploi*

En Limousin comme en France métropolitaine, seul un senior sur deux a un emploi alors que 70 % des 15 à 49 ans travaillent. Chez les hommes, le taux d'emploi des seniors est légèrement inférieur dans la région : 53 % contre 56 % au niveau national. Il baisse en effet plus rapidement qu'en France

### Taux d'emploi des seniors en 2007 (%)

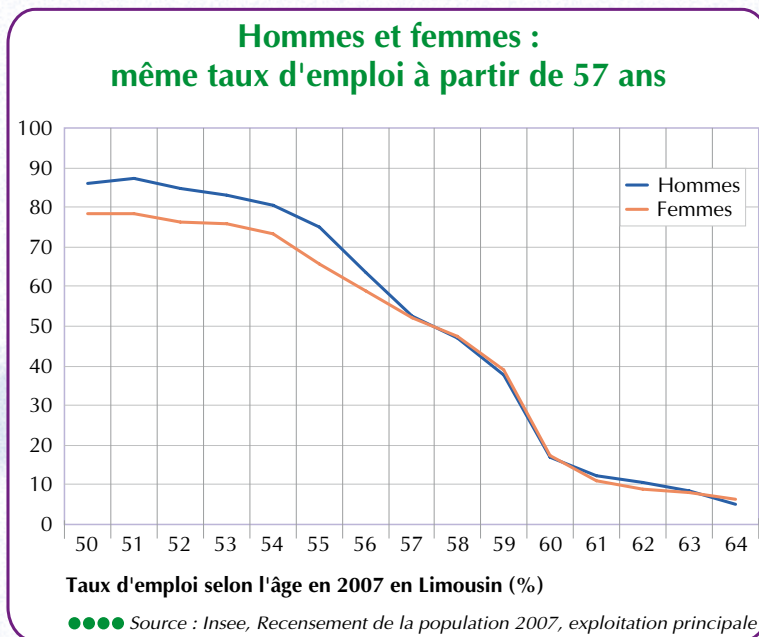
	Limousin			France métropolitaine		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
50 - 54 ans	84	76	80	84	72	78
55 - 59 ans	55	53	54	58	52	55
60 - 64 ans	11	11	11	16	14	15
<b>Total 50 - 64 ans</b>	<b>53</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>56</b>	<b>49</b>	<b>52</b>

entre 55 et 64 ans. Le taux d'emploi des femmes (49 %) est globalement comparable à celui observé au niveau national. Cependant, jusqu'à 59 ans, les Limousines travaillent plus souvent que les Françaises, alors que la tendance s'inverse à partir de 60 ans. Avec l'âge, les écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes se resserrent. Dans la région, à partir de 55 ans, le taux d'emploi des hommes diminue fortement pour rejoindre celui des femmes à l'âge de 57 ans.

**Entre 59 et 60 ans, le taux d'emploi chute de moitié**

Comme en France métropolitaine, le taux d'emploi diminue avec l'âge après 50 ans. À 50 ans, 82 % des Limousins travaillent. À 64 ans, ils ne sont plus que 6 %. Les personnes en emploi deviennent minoritaires à partir de 58 ans et le taux d'emploi chute de moitié entre 59 et 60 ans : les seniors limousins ne sont alors plus que 17 % à occuper un emploi.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, le Sommet européen de Stockholm de 2001 a fixé pour les États de l'Union l'objectif, à horizon 2010, d'un taux d'emploi moyen de 50 % pour les personnes âgées de 55 à 64 ans, hommes et femmes confondus. En 2007, le taux d'emploi pour cette tranche d'âge s'établit à 38 % en France métropolitaine et 35 % en Limousin. La France se place ainsi en dessous de la moyenne européenne qui s'établit à 45 % en 2007. Plusieurs États de l'Europe du Nord (Danemark, Suède, Finlande...) et les Pays baltes atteignent ou dépassent déjà l'objectif avec



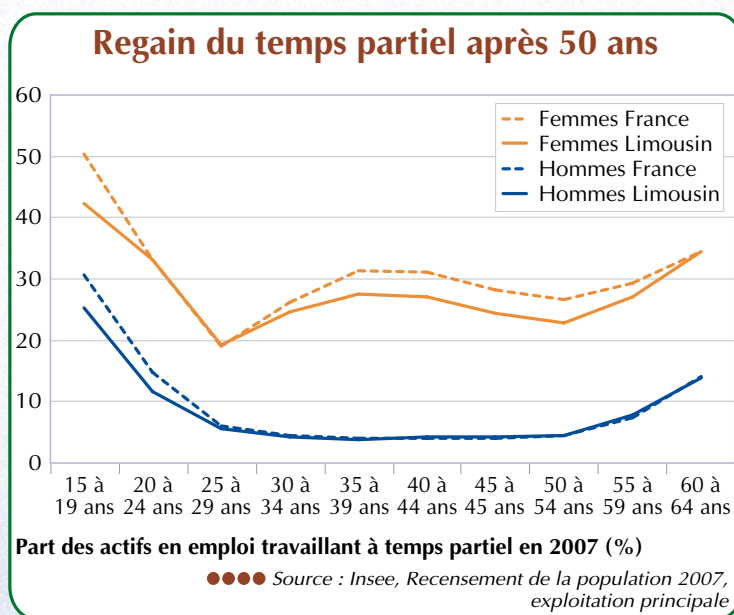
des taux d'emploi avoisinant les 60 %. D'autres pays tels que la Pologne, l'Italie ou la Hongrie en sont plus éloignés (autour de 30 %).

**Le temps partiel : transition vers la retraite ?**

À partir de 55 ans, le recours au travail à temps partiel devient de plus en plus fréquent, chez les hommes comme chez les femmes. Il reste cependant majoritairement

le fait des femmes tout au long de la période d'activité. En Limousin, 8 % des hommes et 27 % des femmes âgés de 55 à 59 ans exercent leur activité à temps partiel. Entre 60 et 64 ans, le taux d'emploi est très réduit et le temps partiel concerne 14 % des hommes et 34 % des femmes. Toutefois, les Limousines sont moins nombreuses à travailler à temps partiel que les Françaises. Différents éléments peuvent expliquer ce regain du temps partiel en fin de carrière : période de transition via une cessation progressive d'activité, difficultés d'insertion sur le marché du travail après 50 ans, cumul d'une retraite et de l'exercice d'une activité réduite...

Dans certaines professions, le temps partiel est particulièrement présent après 50 ans. Parmi



les chauffeurs, les seniors recourent deux fois plus au temps partiel que les 15 - 49 ans. Ce phénomène concerne également, dans une moindre mesure, les ouvriers non qualifiés de type artisanal, les personnels de services aux particuliers, et les ouvriers qualifiés dans la manutention, le magasinage et le transport.

### Plus de jeunes retraités en Limousin qu'ailleurs

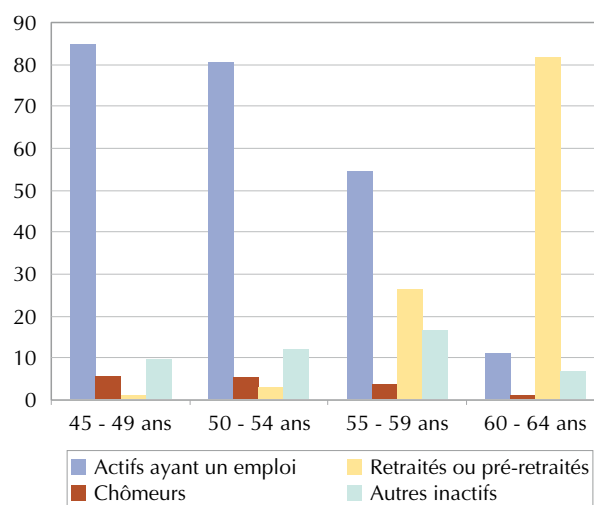
Quel que soit l'âge, la part des retraités et préretraités est relativement importante en Limousin. Déjà, entre 55 et 59 ans, une personne sur quatre est en retraite ou préretraite en Limousin contre une sur cinq en France. À 60 ans, la part des retraités ou préretraités atteint 75 % dans la région, soit huit points de plus qu'au niveau national. Entre 60 et 64 ans, 80 % des Limousins sont retraités ou préretraités dans la région et 74 % en France. Ces écarts ne s'expliquent pas spécifiquement par la structure de l'emploi dans la région. En effet, à partir de 55 ans, et pour chaque catégorie socioprofessionnelle

(hormis les agriculteurs), la part des retraités ou préretraités dans la région est supérieure à celle constatée au niveau national. Ainsi, à 55 ans, un employé limousin sur cinq est retraité ou préretraité contre un sur sept en métropole. C'est d'ailleurs au sein de la catégorie des employés que la part des retraités ou préretraités parmi les seniors se distingue le plus du niveau national avec un écart de plus de 5 points.

### Les seniors : davantage cadres, chefs d'entreprise... et agriculteurs

Les seniors exercent plus souvent que leurs cadets des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures, d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, et d'agriculteurs ex-

### De 55 à 59 ans : période charnière entre activité et inactivité



Répartition de la population entre activité et inactivité en 2007 en Limousin (%)

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

ploitants. À l'inverse, ils sont moins souvent employés ou ouvriers que les actifs plus jeunes. Cette tendance s'explique en partie par les évolutions de carrière et les acquis d'expériences au sein des administrations ou des entreprises qui permettent à des agents ou employés de parvenir progressivement à des postes d'encadrement. Elle est également le fait de départs plus précoces en retraite ou préretraite parmi les employés et ouvriers, réduisant ainsi la part des seniors en activité dans ces catégories socioprofessionnelles.

### Un rôle important dans l'économie limousine

Dans l'économie limousine, tous les secteurs d'activité ne sont pas confrontés avec la même intensité au phénomène du vieillissement démographique. Les seniors occupent jusqu'à un emploi sur trois dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche d'une part, et dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale d'autre part, deux secteurs qui figurent parmi les plus gros

### Des professions libérales vieillissantes

	Limousin	France métropolitaine
Professions libérales	44	41
Cadres de la fonction publique	42	36
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	41	38
Agriculteurs sur petite exploitation	39	40
Commerçants et assimilés	39	36
Professeurs, professions scientifiques	36	33
Artisans	36	31

Part des seniors par profession en Limousin et en France métropolitaine (%)

Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation complémentaire

## Des mesures en faveur de l'emploi des seniors

Avec en toile de fond l'objectif européen consistant à atteindre à l'horizon 2010 un taux d'emploi de 50 % chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le Gouvernement français a adopté plusieurs mesures pour favoriser l'emploi des seniors :

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'âge de la mise à la retraite d'office par l'employeur passe de 65 à 70 ans. Ainsi, si le salarié souhaite travailler au-delà de ses 65 ans, l'employeur ne peut pas s'y opposer.

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le cumul emploi-retraite est libéralisé. Le salarié qui part à la retraite et qui bénéficie d'une retraite à taux plein pourra cumuler sa pension de retraite avec les revenus tirés de son activité professionnelle sans aucune limite.

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les entreprises et établissements publics, employant au moins 50 salariés, doivent conclure un accord ou un plan d'action relatif à l'emploi des salariés âgés.

Source : Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

employeurs dans la région. En France métropolitaine, 27 % des personnes travaillant dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale sont des seniors.

De la même façon, certaines professions sont plus impactées que d'autres par le vieillissement de leurs

effectifs. En Limousin, quatre métiers comptent plus de 40 % de seniors : les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, et les agriculteurs sur petite exploitation. Parmi les professions libérales, et comme en France, les médecins spécialistes et généralistes comptent même respectivement 57 % et 53 % de praticiens de plus de 50 ans. À l'inverse, d'autres professions apparaissent plutôt

« jeunes ». Chez les ouvriers, les seniors représentent à peine 20 % des effectifs, et 13 % chez les employés de commerce.

Le renouvellement des postes occupés par les seniors constitue un enjeu particulier en France comme en Limousin dans les années à venir. Cet enjeu se pose cependant de façon très différenciée selon les secteurs et les professions.



29 rue Beyrand  
87031 Limoges cedex  
Tél 05 55 45 20 07  
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 09 72 72 40 00



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Directrice de la publication** Fabienne Le Helaye  
**Rédactrice en chef** Nathalie Garrigues  
**Mise en forme** Martine Hery et Isabelle Bonneau  
**Impression** Sotiplan - Limoges  
**Maquette** iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : janvier 2011

Code SAGE : FOC117124  
ISSN : 1765-4475  
Copyright - INSEE 2011

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».

### Source

Recensement de la population 2007, au lieu de résidence

### Champ

Les seniors, soit la population âgée de 50 à 64 ans

●●●● Isabelle Bonneau